

## OFFRES D'EMPLOIS

Par Note de service n°113/24 (cherchez l'erreur) La direction locale se lance dans l'intérim à grande échelle.

Décidément le Management à la Niçoise c'est quelque chose...

Notre CE se transforme en chasseur(se) de têtes recherchant pour les Bâtiments des Responsables et des Adjoints (Tous **Brigadiers chefs**).

**Pour les Officiers Adjoints en poste**, peuvent-ils postuler à leur propre poste ou sont-ils recalés d'office ?

Pour les **Officiers responsables** c'est un déni, **un affaiblissement de leur autorité**.

**L'UFAP UNSa Justice Nice** ne laissera pas faire. Nous rappelons que les officiers doivent gérer les Bâtiments, et que les Organigrammes de référence ont été revus suite aux réformes successives du corps de commandement. Oui il y a un manque criant d'officiers à la MA de Nice mais pour **L'UFAP UNSa Justice Nice** la solution est ailleurs.

**L'UFAP UNSa Justice Nice** ne peut cautionner, qu'une arrivée substantielle de Brigadiers Chefs pour l'établissement, se traduise par une dilution de ceux-ci dans des fonctions qui leurs sont étrangères.

**L'UFAP UNSa Justice Nice** en tant qu'organisation syndicale responsable restera vigilante sur le devenir des brigadiers chefs nouvellement affectés.

*L'UFAP UNSa Justice, un syndicat de progrès, une présence quotidienne*

Le Bureau Local